



**Co-operative Housing Federation of Canada**  
**Fédération de l'habitation coopérative du Canada**

*National Office / Bureau national*

311-225, rue Metcalfe Street, Ottawa, Ontario K2P 1P9

Fax / télécopieur (613) 230-2231

www.chfc.ca www.fhcc.ca

Tel. / téléphone (613) 230-2201

**FACTEURS D'AJUSTEMENT : REMBOURSEMENT HYPOTHÉCAIRE ET SUBVENTION SCHL**  
**POUR LES PRÊTS PHI AVEC UNE DATE D'AJUSTEMENT D'INTÉRÊTS (DAI) ENTRE**  
**FÉVRIER 2010 ET JUILLET 2010**

<b>DAI Mois</b>	<b>IPC 6 Mois Avant</b>	<b>IPC 18 Mois Avant</b>	<b>% variation annuel</b>	<b>% variation (IPC -2%)</b>	<b>facteurs d'ajustement</b>
février 2010	114.7 (août '09)	115.6 (août '08)	- 0.77855 %	- 2.77855 %	0,972215
mars 2010	114.7 (sep. '09)	115.7 (sep. '08)	- 0.86430 %	- 2.86430 %	0,971357
avril 2010	114.6 (oct. '09)	114.5 (oct. '08)	0.08734 %	- 1.91266 %	0,980873
mai 2010	115.2 (nov. '09)	114.1 (nov. '08)	0.96407 %	- 1.03593 %	0,989641
juin 2010	114.8 (déc. '09)	113.3 (déc. '08)	1.32392 %	- 0.67608 %	0,993239
juillet 2010	115.1 (jan. '10)	113.0 (jan. '09)	1.85841	- 0.14159 %	0,998584

Ajustement du remboursement hypothécaire mensuel

Le remboursement hypothécaire mensuel est ajusté une fois l'an en fonction de la variation survenue dans l'indice des prix à la consommation (IPC) moins deux pour cent. Par exemple, si l'inflation était de 5%, le remboursement mensuel augmenterait de 3%. Si l'inflation était de 1.5%, le remboursement mensuel diminuerait de 0.5%. En vue de permettre à la coopérative de préparer son budget et d'aviser ses membres sur les augmentations de loyers à venir dans les délais requis, le taux annuel d'inflation considéré sera celui de l'année se terminant six mois avant la date anniversaire d'ajustement des intérêts (DAI) de la coopérative. On peut calculer le versement hypothécaire redressé en multipliant le versement actuel par le facteur de redressement.

Source : Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation pour le Canada,  
indice d'ensemble (non désaisonnalisé)

Le 26 février 2010